

**Procès-verbal de la 46e assemblée générale annuelle de
l'ARO tenue le 24 septembre 2025 en présentiel et par ZOOM
à 13 h 15 à la Cabane-en-bois-rond**

1. Mot de bienvenue :

La présidente du CA, Lucie Savard souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation à cette 46e assemblée générale annuelle de l'ARO.

Présences : une trentaine de personnes en salle et trois personnes sur Zoom.

2. Explication du fonctionnement de la rencontre à l'aide de ZOOM :

Yannick, employé de l'ARO, donne un aperçu des fonctions de ZOOM ainsi que de la démarche à suivre dans le cadre de la présente rencontre sur la plate-forme Zoom et en présentiel.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Henriette Provost et appuyé par Claude Tremblay d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal de la 45e assemblée générale annuelle du 25 septembre 2024 :

Il est proposé par Gilles Charron et appuyé par Claude Tremblay d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal du 28 septembre 2024 :

La directrice générale informe les membres de l'assemblée de la nouveauté qui concerne l'achat de billets pour les différentes activités de l'ARO, il s'agit de l'instauration d'un code QR que les membres peuvent utiliser lors de la validation de leur billet.

La présidente informe les membres qu'un suivi a été fait au niveau du Mot du mardi en ce qui concerne la version Word pour les gens avec un handicap visuel peuvent utiliser pour la transcription en braille.

6, **Mot de la présidente :**

Lucie Savard transmet aux membres sa grande satisfaction à l'égard des succès de l'ARO. Et ce succès a lieu grâce à la collaboration de l'équipe de travail, des bénévoles et de la grande générosité de la directrice générale France Caouette. Elle parle des inscriptions qui sont de plus en plus nombreuses. Elle profite de cette occasion pour remercier toute l'équipe de l'ARO et de ses bénévoles sans qui, l'ARO ne pourraient connaître ce succès.

Elle nous fait part également du partenariat de l'ARO avec l'Association nationale des retraités fédéraux (ARNF) pour une deuxième année à l'occasion de nos Portes Ouvertes « Méchoui ». Ce partenariat permet d'organiser conjointement des activités et des conférences de qualité, qui seront offertes aux membres des deux organisations. Nous avons maintenant Chartwell, résidences pour retraités et nous avons encore la Coopérative funéraire de l'Outaouais qui continuent leur partenariat avec l'ARO.

7 **Mot de la directrice**

France Caouette, directrice générale de l'ARO, fait la lecture du Mot de la directrice issu du Rapport annuel 2024-2025.

8 **Rapport annuel 2024-2025**

La présidente de l'ARO nous fait lecture et commente les activités contenues dans le rapport annuel de l'ARO pour l'année 2024-2025.

9 **Dépôt des états financiers de 2024-2025**

Maria Ferreira de la firme Monette, Fortin et Tremblay présente les états financiers de 2024-2025.

Madame Ferreira est disponible pour répondre aux questions des membres. Aucune question est posée par les membres de l'Assemblée générale.

10 **Nomination d'un/une auditeur(trice) pour les états financiers de 2025-2026**

Sur recommandation du CA de l'ARO, il est proposé par Yves Arsenault, appuyée par Gisèle Bisson que la Firme Monette, Fortin et Tremblay représentée par Maria Ferreira, CPA, agisse comme auditrice en 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

11 Période de questions et commentaires

Aucun commentaire ou question est apporté.

12 Élection des administrateurs au conseil d'administration

- 12.1 Nomination d'un ou d'une présidente d'élection
- 12.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
- 12.3 Nomination de deux (2) scrutateurs

La secrétaire de l'Assemblée générale annuelle, Pierrette Mageau explique la procédure d'élection aux membres de l'assemblée. Tel que prévu aux Statuts et règlements de l'ARO, il n'y a pas de nécessité de procéder à une élection des candidats puisqu'il y a quatre postes vacants et que nous avons reçu quatre candidatures. Les personnes sont élues par acclamation.

Quatre postes sont vacants au CA, dont le mandat est échu étaient occupés par : Gisèle Bisson, Micheline Lalonde, Liette Nolet et Henriette Provost.

Les personnes qui ont déposé leur candidature en bonne et due forme en respectant la date limite : Gisèle Bisson, Micheline Lalonde, Liette Nolet et Chantal Leblanc.

Deux candidates sont absentes à l'assemblée générale mais ont transmis leur mise en candidature ainsi qu'un résumé de leur expérience de travail et de leur motivation.

13 Ajournement de l'assemblée pour la nomination du président ou de la présidente et pour la formation du conseil exécutif

Les membres du CA se retirent de la salle de réunion pour former le Conseil exécutif.

Poste de présidence: il est proposé par Monique Belliard et appuyé par Claude Tremblay de nommer Lucie Savard à ce poste. Lucie accepte la proposition.

Poste de 1^{ère} vice-présidence : il est proposé par Monique Belliard et appuyé par Claude Tremblay de nommer Gisèle Bisson à ce poste. Gisèle accepte la proposition.

Poste de 2^e vice-présidence : il est proposé par Gaston Vinet, appuyé par Yves Arsenault de nommer Gilles Parent à ce poste. Gilles Parent accepte la proposition.

Poste de trésorerie : il est proposé par Gaston Vinet, appuyé par Lucie Savard de nommer Yves Arsenault à ce poste. Yves Arsenault accepte la proposition.

Poste de secrétaire : il est proposé par Lucie Savard appuyé par Monique Belliard de nommer Pierrette Mageau à ce poste. Pierrette Mageau accepte la proposition.

Poste d'administration : il est proposé par Gaston Vinet appuyé par Monique Belliard de nommer Liette Nolet à ce poste. Liette Nolet accepte la proposition.

14 Présentation des membres du Conseil exécutif

La présidente d'assemblée informe les membres présents de la composition du Conseil exécutif de l'ARO pour la prochaine année.

15 Mot de la présidente:

La présidente, Lucie Savard, remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale annuelle, soit en personne ou en ligne (Zoom). Les membres sont invités à un léger goûter.

16 Levée de l'assemblée générale annuelle :

L'ordre du jour étant épuisé la levée de l'assemblée générale annuelle est proposée par René Neault, appuyée par Lisette Blondin à 15h05. Adoptée à l'unanimité.

Lucie Savard, présidente

Pierrette Mageau, secrétaire